Les points saillants

- *Le panier alimentaire a augmenté á un rythme mensuel moyen de 12 % et de 98 % en glissement annuel. Cela est dû à une augmentation du prix de tous les produits qui composent le panier, notamment la farine de blé, le maïs, l'huile végétale et le riz. Cette augmentation a été entraînée par la dépréciation continue de la gourde par rapport au dollar américain, l'insécurité accrue limitant l'approvisionnement du marché, la hausse des prix et la persistance de la rareté du carburant ainsi que la mauvaise performance de la campagne agricole de printemps. Des marchés tels que Port-au-Prince, Jacmel, Port-de-Paix, Ouanaminthe et Cap-Haïtien ont été les plus durement touchés par la flambée.*

- *Au niveau international, les prix du riz ont augmenté mensuellement (2%) et annuellement (21%) en octobre. Le prix du maïs est également en hausse mensuelle (10%) et annuelle (44%). Les prix du blé en octobre 2022 sont aussi orientés à la hausse de 5 % en glissement mensuel et de 24 % en rythme annuel.*

- *De septembre 2022 à février 2023, 4,7 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, dont environ 19,200 personnes en situation de catastrophe alimentaire, notamment à Cité Soleil. 18% de la population analysée (environ 1.800.000 personnes) sont classés en phase 4 de l'IPC (Urgence) et 29% (environ 2.900.000 personnes) en phase 3 (Crise).*

- *Les conditions pluviométriques sont favorables à la mise en place de la campagne d'hiver mais les conditions socio-économiques des agriculteurs ne les permettront pas d'avoir une bonne performance sans un accompagnement considérable en intrants agricoles.*

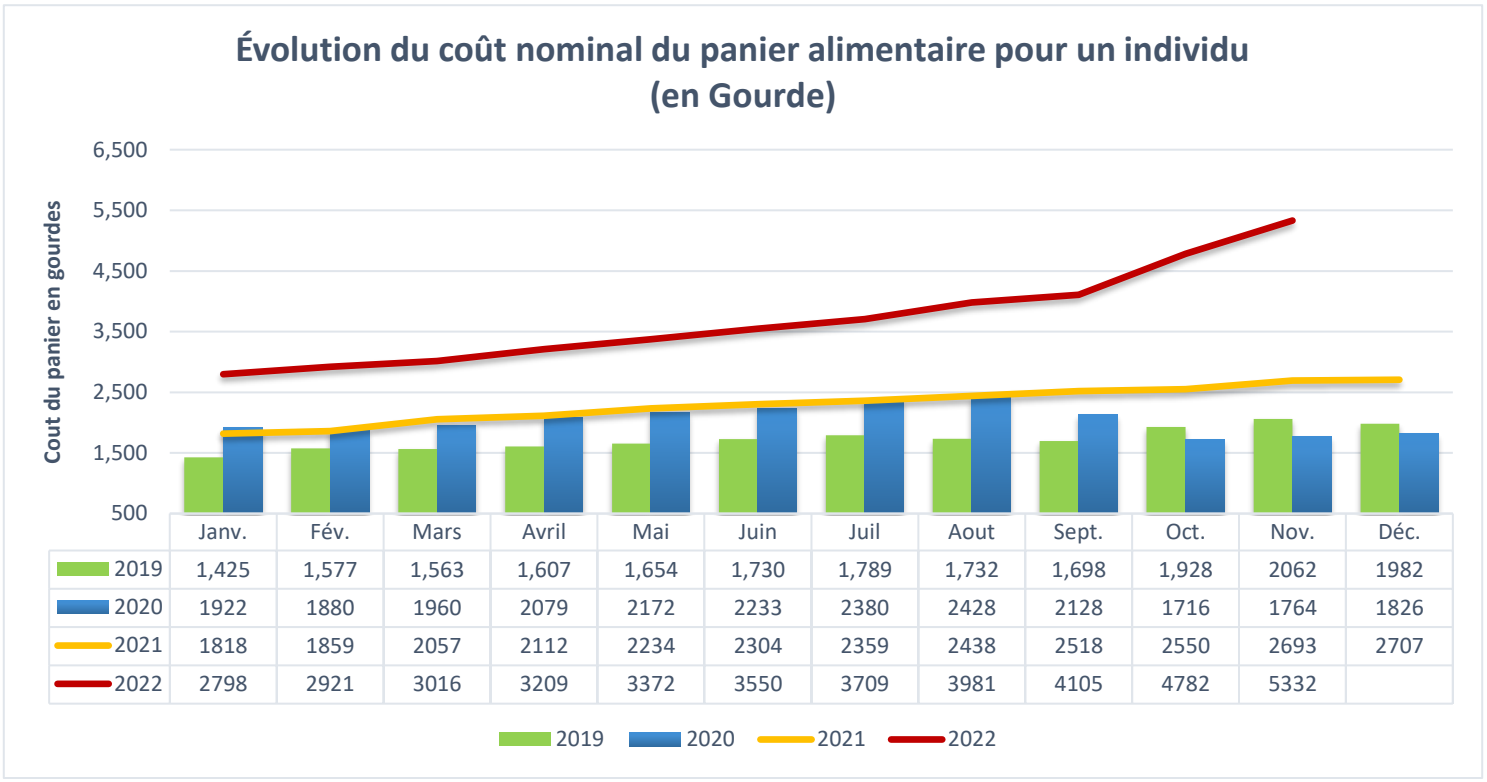
Évolution du coût nominal mensuel du panier alimentaire au niveau national

Le panier considéré dans le cadre de cette analyse est composé de 6 produits de base **(riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale**) qui représentent **1,870 kilocalories consommées par personne par jour.** Il est constitué de telle sorte que 100 pourcents de consommation de calories proviennent de ces six produits alimentaires, ceci à cause du manque d'information pour d'autres produits, en particulier les fruits, les légumes, les racines et les tubercules. L'analyse du panier permet de suivre l'accès des ménages au panier de base dans le temps et dans l'espace. Il ne constitue pas un panier nutritionnel. Ce panier reflète surtout la consommation alimentaire des ménages pauvres à faible niveau de revenu.

Le coût nominal moyen du panier alimentaire en novembre 2022 est d'environ **5,332 gourdes** par personne par mois soit **26,660** gourdes pour une famille de 5 personnes contre **4,782** gourdes en octobre 2022 soit une **augmentation mensuelle de 12% et de 98% en rythme annuel**. Selon la norme SPHERES stipulant un apport calorique minimum de 2,100 kcal, le coût nominal moyen du panier alimentaire en novembre 2022 serait de 5,987 Gourdes par mois, soit 29,939 gourdes pour une famille de 5 personnes.

L'augmentation du coût du panier, tant annuel que mensuel, résulte de la dépréciation continue de la gourde par rapport au dollar américain et aussi par rapport au Peso dominicain étant donné que les produits les plus consommés par les ménages sont issus de l'importation. Elle s'explique aussi par l'insécurité croissante qui limite l'approvisionnement du marché, la hausse des prix du carburant et sa raréfaction persistante ainsi que la mauvaise performance de la campagne agricole de printemps. Les effets résiduels de la guerre russo-ukrainienne et du séisme

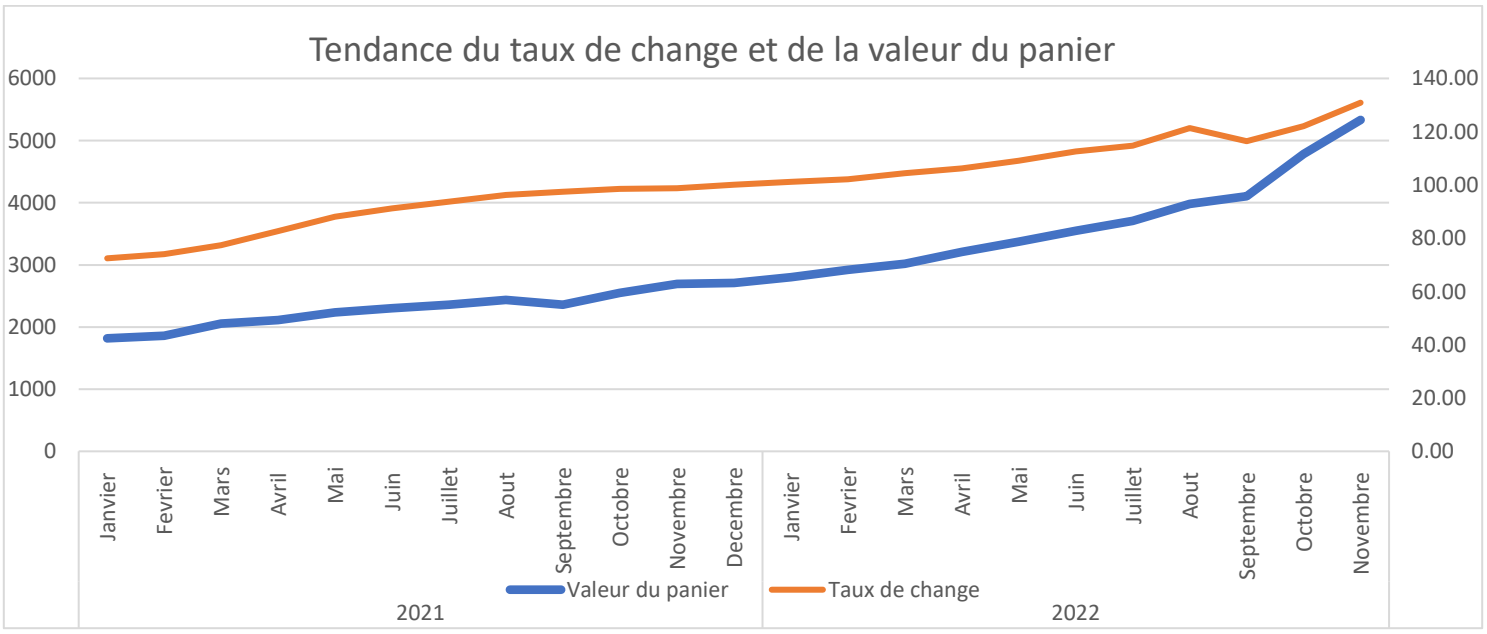
du 14 août 2021 font aussi parti des facteurs explicatifs à la hausse de la valeur du panier alimentaire en rythme annuel.



	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2019	1,425	1,577	1,563	1,607	1,654	1,730	1,789	1,732	1,698	1,928	2062	1982
2020	1922	1880	1960	2079	2172	2233	2380	2428	2128	1716	1764	1826
2021	1818	1859	2057	2112	2234	2304	2359	2438	2518	2550	2693	2707
2022	2798	2921	3016	3209	3372	3550	3709	3981	4105	4782	5332	

Source : CNSA, Novembre 2022

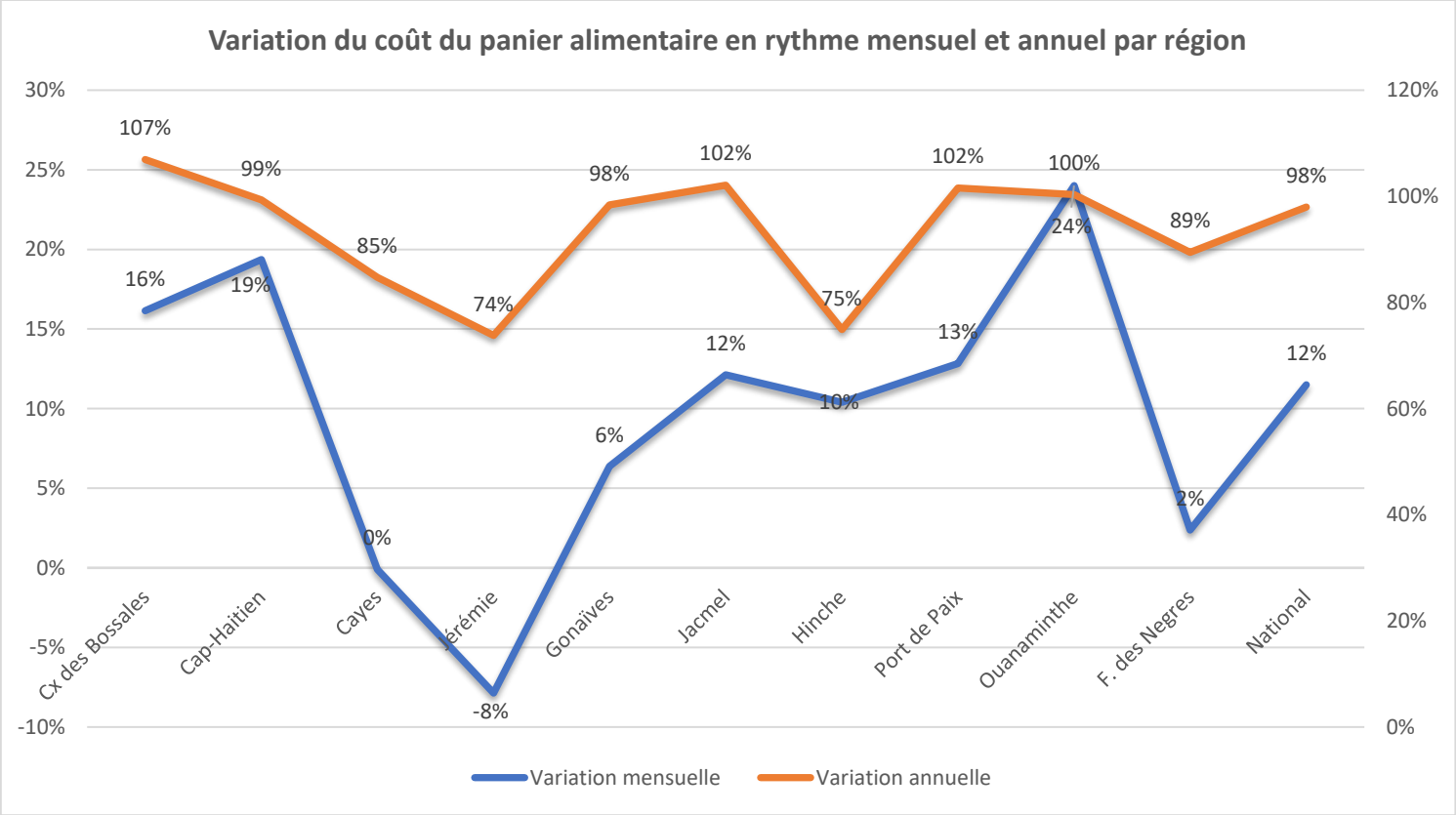
Tous les facteurs explicatifs mentionnés ci-dessus affectent dans une certaine mesure le taux de change de la gourde par rapport au dollar américain. Il convient donc de comparer la valeur du panier avec les taux de change. Comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous, la valeur du panier alimentaire est influencée par les mouvements du taux de change et est un facteur inévitable qui augmente son coût.



Source : CNSA, Novembre 2022

Évolution du coût nominal du panier alimentaire sur les marchés régionaux

Le panier alimentaire moyen, à l'échelle nationale, a augmenté de (12%) en glissement mensuel au cours du mois de novembre 2022. Des augmentations mensuelles des prix du panier ont été observées sur tous les marchés régionaux à l'exception de celui de Jérémie où une baisse de 8% est observée et celui des Cayes sur lequel les prix sont restés relativement stables par rapport au mois d'octobre. Alors que, les marchés de Ouanaminthe (24%), de Cap-Haitien (19%) et de Port-au-Prince (16%) sont les plus affectés par la hausse mensuelle. Pour les autres marchés, cette hausse varie de 2% à 13%.



Source : CNSA, Novembre 2022

En rythme annuel, le panier alimentaire a crû de 98%. Cette augmentation touche toutes les régions du pays. Les plus fortes hausses sont enregistrées de manière respective au niveau de Port-au-Prince (107%), de Jacmel et de Port-de-Paix (102%), de Ouanaminthe (100%), du Cap-Haïtien (99%) et des Gonaïves (98%). Pourtant, la plus faible hausse annuelle est observée sur le marché de Jérémie (74%). Les autres marchés régionaux affichent une hausse allant de 75% à 85%.

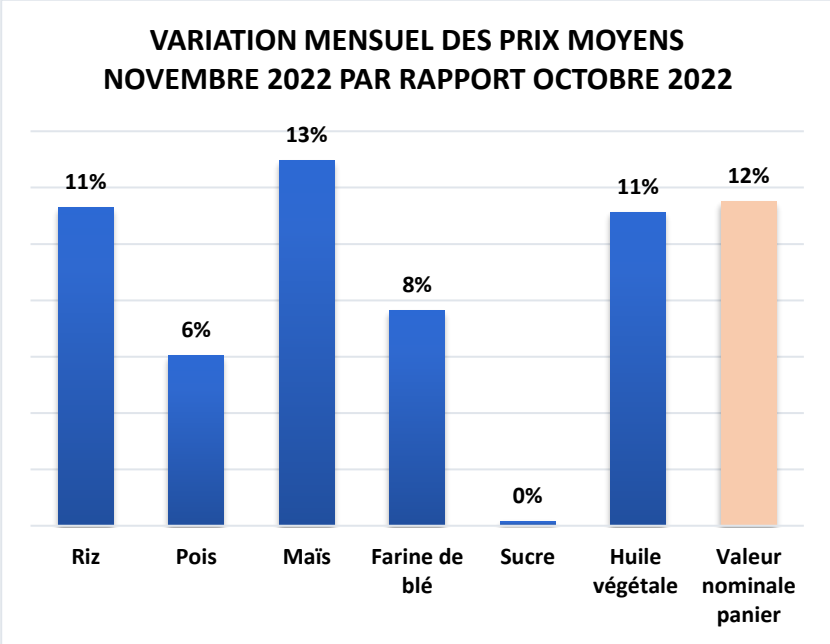
Tendance des prix des produits alimentaires sur le marché national

Le principal facteur qui détermine le coût du panier alimentaire est le prix des céréales qui représentent environ deux tiers de l'énergie consommée par jour par les plus pauvres.

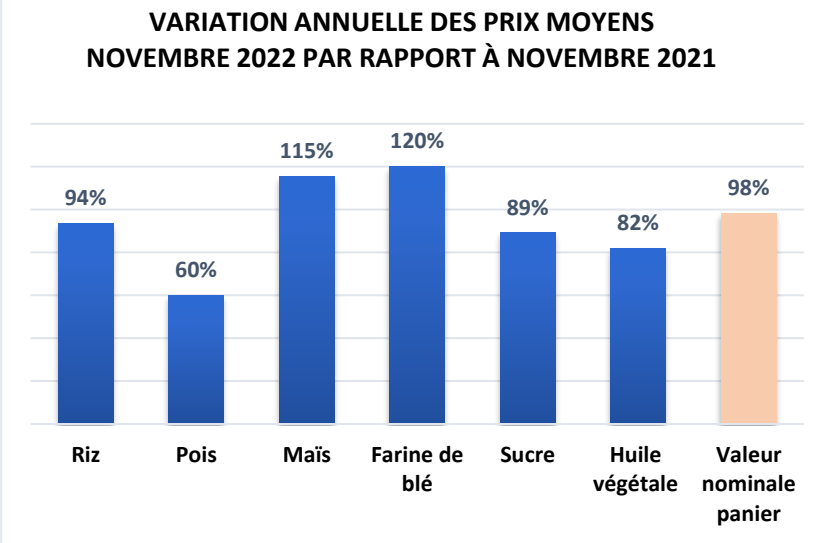
En rythme mensuel, la hausse de la valeur du panier au cours du mois de novembre 2022 résulte de la hausse des prix de tous les produits constituant le panier alimentaire. Cependant, le riz local (19%), le maïs moulu importé

(13%), l'huile végétale (13%), le maïs moulu local (11%), le riz importé (9%) et le pois rouge (9%) représentent les produits qui influencent le plus l'augmentation de la valeur du panier pour le mois de novembre 2022.

Le prix du riz local a surtout augmenté respectivement sur les marchés de Ouanaminthe (59%), du Cap-Haitien (19%), des Cayes (15%) et de Jérémie (15%) et celui du riz importé est en augmentation particulièrement sur les marchés de Ouanaminthe (47%), du Cap-Haitien (42%), de Port-au-Prince (39%) et de Hinche (17%). L'augmentation du prix du maïs moulu importé s'observe particulièrement sur les marchés du Cap-Haitien (33%), des Gonaïves (20%), des Cayes (16%), de Fonds-des-Nègres (16%), de Port-au-Prince (15%) et de Port-de-Paix (12%). Celui du maïs moulu local a notamment augmenté sur les marchés du Cap-Haitien (36%), des Gonaïves (16%), de Ouanaminthe (116%), de Fonds-des-Nègres (11%) et de Jérémie (10%).



Pour l'huile végétale, l'augmentation est notoire sur les marchés, des Cayes (25%), de Jacmel (24%), de Fonds-des-Nègres (24%), des Gonaïves (19%), de Ouanaminthe (19%), de Port-de-Paix (15%) et de Port-au-Prince (13%). Le prix du haricot rouge est en augmentation particulièrement sur les marchés de Port-de-Paix (22%), de Port-au-Prince (20%), de Jérémie (19%), des Gonaïves (15%) et de Hinche (13%).



Source : CNSA, Novembre 2022

En glissement annuel, la hausse de la valeur du panier résulte également de l'augmentation du prix de tous les produits constituant le panier, mais elle est surtout influencée par les prix de la farine de blé, du maïs et du riz. L'augmentation du prix de la farine de blé est observée sur les différents marchés. Elle est plus prononcée au niveau des marchés de, Jacmel (168%), de Port-de-Paix (146%), de Port-au-Prince (140%), de Fonds-des-Nègres (138%), de Hinche (138%) et des Gonaïves (122%). Pour les autres régions, la variation est comprise entre 50% et 107%.

Le prix du maïs influence l'augmentation de la valeur du panier notamment dans les marchés régionaux de Fonds-des-Nègres (168%), des Cayes (156%), de Port-de-Paix (140%), de Jacmel (133%), de Port-au-Prince (129%), de Jérémie (123%) et du Cap-Haïtien (105%). Le prix du riz a augmenté notamment sur les marchés du Cap-Haitien (140%), de Ouanaminthe (132%), de Port-au-Prince (122%), de Jacmel (116%) et de Port-de Paix (108%). Celui du

maïs local a surtout augmenté sur les marchés de Jacmel (140%), de Fond-des-Nègres (127%), de Port-de-Paix (106%) et de Hinche (100%).

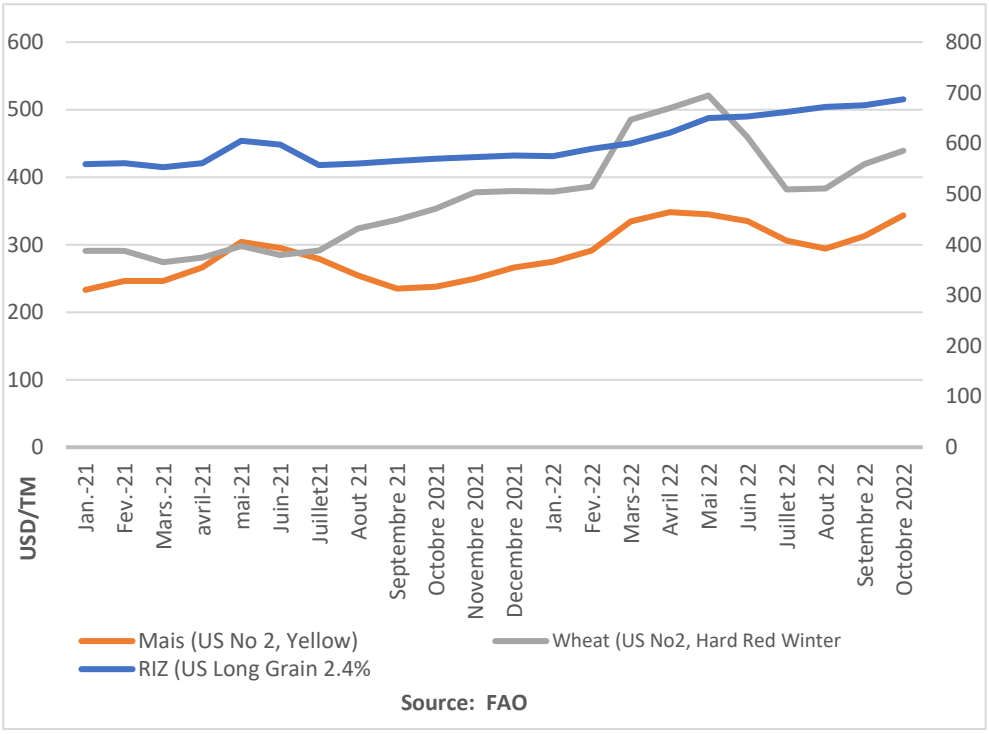
Tendance des prix des produits alimentaires sur le marché international[1]

Le comportement des prix des produits importés sur le marché local est déterminé par divers facteurs, entre autres, la tendance des prix au niveau du marché mondial et particulièrement les prix sur le marché américain. Haïti étant le deuxième importateur du riz américain en termes de volume.

Le prix moyen du riz de référence sur le marché américain « US 2/4 long grain » pour le mois d'octobre 2022 est d'environ 687 USD la tonne contre 675 USD le mois dernier et 570 USD en novembre 2021. Les cours moyen du riz ont donc augmenté respectivement de 2% en rythme mensuel et de 21% en glissement annuel.

Le prix moyen du blé s'établit à 439 USD la tonne pour le mois d'octobre 2022 contre 419 USD au mois de septembre et à 353 USD en octobre 2021. Les prix du blé ont donc augmenté mensuellement (2%) et annuellement (21%) en octobre 2022.

Tendance des prix sur le marché d'exportation



Source: FAO

Une tendance haussière est également enregistrée pour les cours du maïs tant en rythme mensuel (10%) qu'annuel (44%). La tonne de maïs s'échange à 344 USD au cours du mois d'octobre contre 313 USD en septembre 2022 et à 238 USD en octobre 2022.

Situation des conditions de sécurité alimentaire

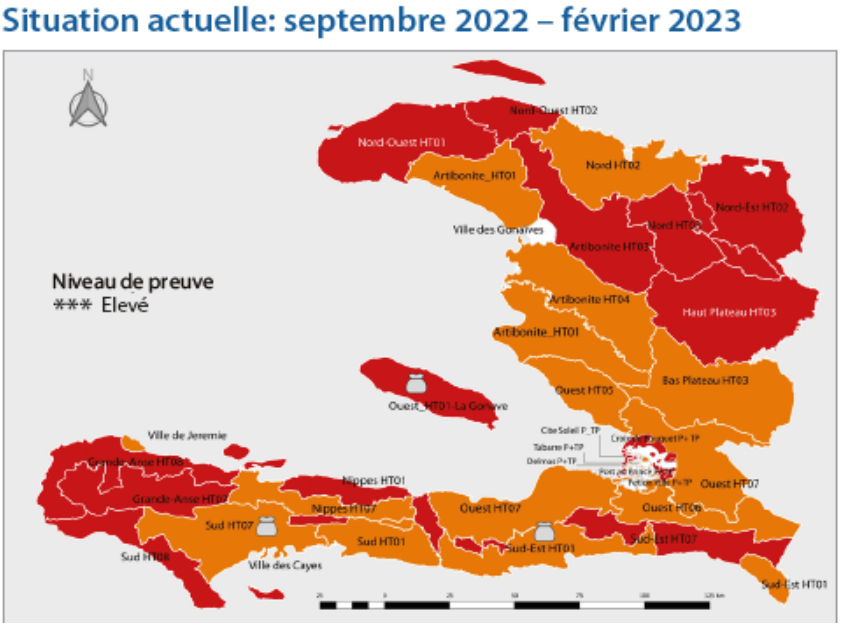
La dernière analyse IPC réalisée en septembre 2022, indique une détérioration de la situation de la sécurité alimentaire en termes de proportion de la population et de sévérité. Le taux d'insécurité alimentaire (IPC phase 3 et plus) est passé de 44% à 47.4%. Pour la période allant de Septembre 2022 à Février 2023, 4,7 Millions de personnes sont en insécurité alimentaire et ont besoin d'une assistance alimentaire urgente en Haïti.

[1] http://www.fao.org/news/story/fr/item/1269118/icode/l

Parmi les personnes en insécurité alimentaire, 18% (environ 1.800.000 personnes) sont classés en phase 4 de l'IPC (Urgence) et 29% (environ 2.900.000 personnes) sont en phase 3 (Crise). Pour la première fois, on enregistre une proportion de ménage en phase 5 (19,200 personnes, particulièrement à Cité-Soleil) correspondant à la famine.

L'augmentation des prix, les troubles socio-économiques, la violence des groupes armés, la faible production agricole, la rareté et l'augmentation du prix du carburant sont les principaux facteurs déterminants de l'insécurité alimentaire aigue que subissent les ménages.

Comme observé via la carte ci-contre, 15 zones sont plus affectées par l'insécurité alimentaire et sont classées en phase 4 « urgence » de l'IPC sur une échelle de 5, ce qui signifie que les familles ont des déficits alimentaires extrêmes qui se traduisent par une malnutrition aiguë élevée, ou par le recours à des stratégies de subsistance d'urgence. Il s'agit principalement des zones du grand Sud affectées par le séisme du 14/08/21 (4 parmi les 9 zones analysées), le haut plateau et ses prolongements dans le Nord, le Nord-Est et l'Artibonite, le Nord-Ouest, la Gonâve et 3 communes de la zone métropolitaine les plus affectées par les activités de gangs armés (Cité soleil, Port-au-Prince et Croix-des-bouquets).



Source : CNSA et Partenaires, Analyse IPC Septembre 2022

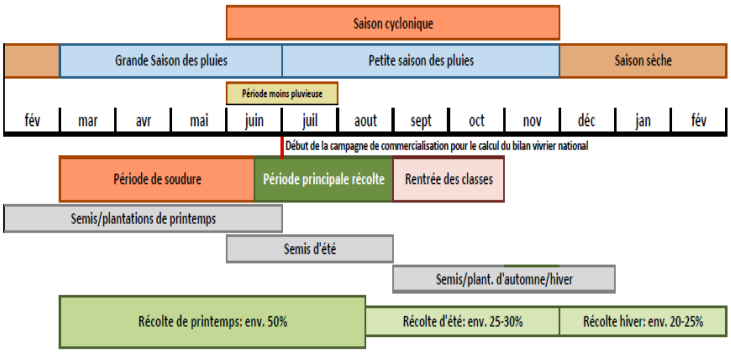
Avec l'envolé des prix, la situation de l'insécurité alimentaire risque d'augmenter en intensité même si la proportion de la population en insécurité demeurerait stable. De plus, on ne peut pas s'attendre à une bonne performance de la campagne d'hiver, qui ne représente d'ailleurs que près de 25% de la production agricole, en raison de la mauvaise performance des campagnes précédentes mais aussi à cause des coûts élevés des intrants (engrais, semences, pesticides) et de main-d'œuvre qui ont limité le niveau d'emblavement des superficies cultivées malgré les relatives conditions pluviométriques favorables.

Le pouvoir d'achat des ménages les plus vulnérables est devenu de plus en plus dépendant des marchés pour la consommation alimentaire. Il n'a cessé de se détériorer en raison de la hausse des prix des produits alimentaires de base (locaux et importés) et de la réduction des possibilités d'emploi dû à la diminution des activités agricoles et du petit commerce à cause de l'insécurité. Par conséquent, ces ménages continueront à mettre en œuvre des stratégies de crise et d'urgence pour répondre à leurs besoins de consommation alimentaire.

Situation et perspectives agricoles

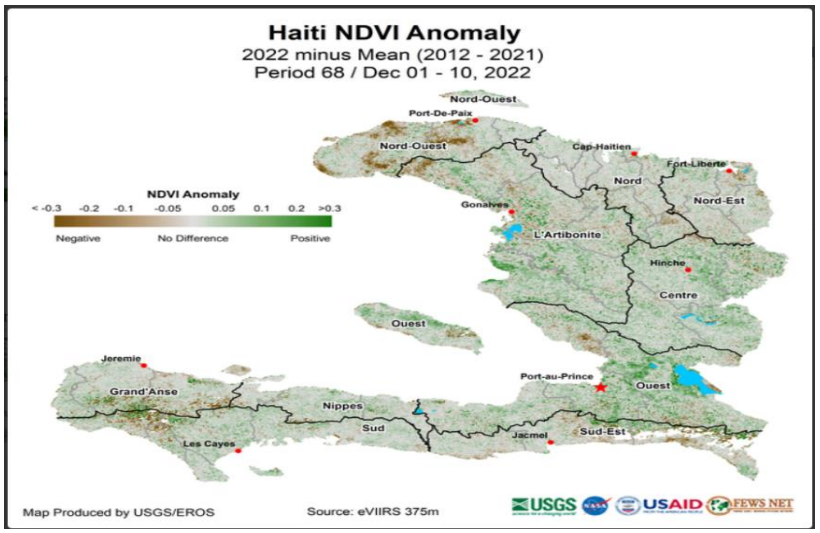
Le calendrier agricole en Haïti comprend trois saisons de culture :

- ✓ Le printemps qui va de février/mars à juillet/août et qui représente plus de 50% de la production agricole annuelle à l'échelle nationale ;
- ✓ L'été, du mois d'août à novembre qui représente 25 à 30% et ;
- ✓ L'hiver, de décembre à février représentant 20 à 25%.

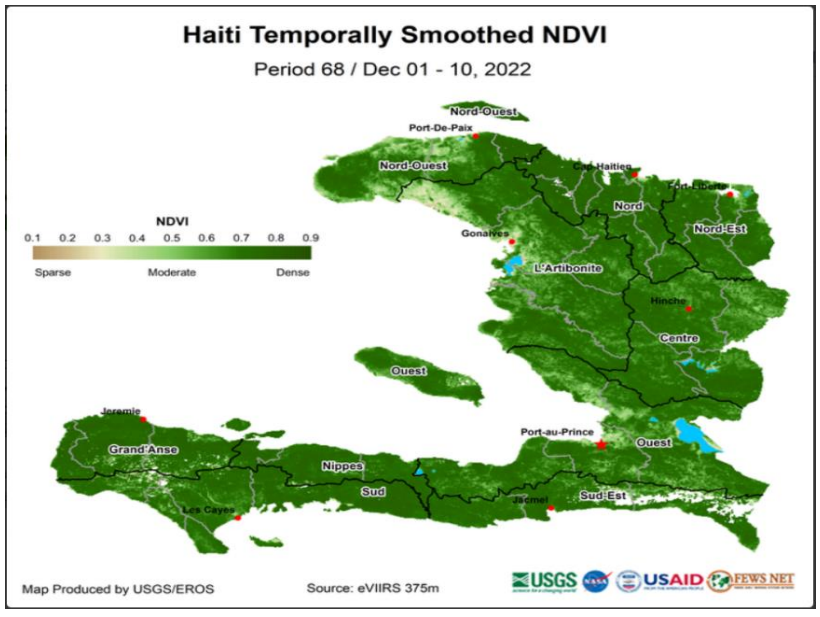


Source : FEWSNET

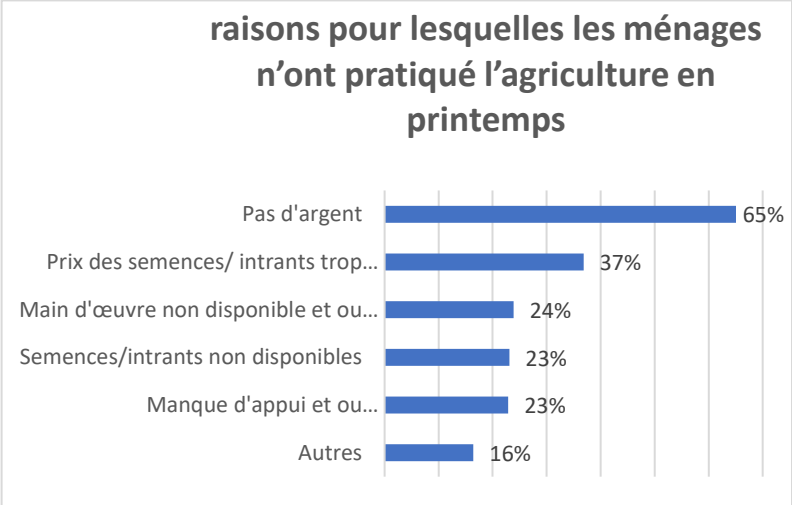
L'analyse de l'indice normalisé de la végétation pour la première décade du mois de décembre correspondant au début de la campagne d'hiver montre une situation normale de la végétation sur presque tous les départements du pays à l'exception de certaines zones du département du Nord-Ouest, de la Grande 'Anse et du Sud-est qui présentent de légère anomalie. Les informations sur le terrain croisées avec les données satellitaires confirment une bonne pluviométrie au démarrage de la campagne d'hiver.



La carte sur la réception de la pluviométrie ci-contre montre qu'à cette période, presque la totalité des régions du pays a reçu une bonne pluviométrie relativement bien repartie sur tout le territoire. Ce qui constitue une situation favorable au démarrage de la campagne d'hiver. Il est à noter que généralement la campagne d'hiver se réalise le plus souvent dans les aires irriguées mais cette pluviométrie favorable pourrait inciter les agriculteurs des zones non irriguées à entreprendre la campagne d'hiver. Cependant, face aux problèmes socio-économiques des ménages et en particulier des ménages agricoles, il n'est pas certain qu'ils seront en mesure d'augmenter la superficie emblavée pour cette campagne.



D'ailleurs, les données recueillies à partir de la dernière enquête de suivi de la sécurité alimentaire sur les perspectives de la campagne d'hiver signalent que 71% des agriculteurs affirment ne disposant pas de ressources pour mettre en place la campagne d'hiver. Comme on peut le constater sur le graphique ci-contre, les principales raisons pour lesquelles, ils ne comptent pas réaliser les activités agricoles d'hiver sont par ordre décroissant : le manque d'argent (65%), la hausse des prix des intrants (37%) et de la main-d'œuvre, indisponibilité des semences (23%). Dans ces conditions même si les conditions climatiques sont favorables on s'attend à une diminution de la superficie emblavée et donc d'une baisse de la production puisque aucun effort n'est en place pour augmenter aussi le rendement à l'hectare.



Source : CNSA, ENSSAN Septembre 2022

Selon les données de la CARICOF présentées par l'UHM, pour les mois de décembre, janvier et de février les précipitations attendues seront autour de la normale. Donc, jusqu'à la fin de la campagne d'hiver, les conditions pluviométriques resteront favorables ce qui pourrait être une très bonne chose si les agriculteurs recevaient des appuis et de l'accompagnement pour les perspectives de rendement seraient meilleures par rapport à l'année 2021.

. Evolution probable du climat (CariCOF) Température et Pluviométrie (HAITI)

Perspectives climatiques en pourcentage	En-dessous de la normale (%)	Normale (%)	Au-dessus de la normale (%)
	PLUIE		
	30	35	35
	TEMPERATURE		
Maximum	50	30	20
Minimum	40	35	25

Source : UHM, Bulletin prévision climatique et saisonnière

Ainsi, ci-dessous sont présentés des éléments de recommandations pour tenter de sauver la campagne d'hiver 2022 :

- ✓ **Création d'activités HIMO afin d'améliorer l'accès aux revenus pour les ménages**
  - Travaux de maçonnerie pour réparer les canaux d'irrigation
  - Curage des canaux d'irrigation
  - Entretien des pistes rurales, mise en place de structures anti érosives

- ✓ **Faciliter l'Accès aux intrants pour les agriculteurs**
  - Approvisionnement des dépôts des DDA
  - Distribution de kits agricoles (semences, fertilisants, outils)
  - Renforcement des petites entreprises agricoles

The views and opinions in this bulletin are those of the authors. They do not represent the views or opinions of the Economic Research Service or those of the U.S. Dept. of Agriculture, USAID, or the U.S. Government and any other organization that support this newsletter.